

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Ecosystèmes, agrosystèmes, développement durable

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Agrosceience, chimie, procédés et développement durables

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne (UPJV)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Ecosystèmes, agrosystèmes, développement durable (EADD)* couvre les domaines des agroressources (productions végétales et systèmes de culture, agronomie, conduite des productions), de la gestion de l'environnement (gestion de la biodiversité et de l'environnement) et de la transformation des agroressources à des fins alimentaires. L'objectif est de former des cadres dans les secteurs d'activité de la production végétale et de l'industrie agroalimentaire, de l'environnement et du développement durable. Ces activités sont ciblées par les deux spécialités de la mention : *Production végétales et industries agroalimentaires (PVIA)* et *Ecologie, agroécologie et biodiversité (EAB)*. Chaque spécialité, s'étendant sur les deux années, comporte deux parcours d'orientation à la fois professionnel et recherche. *PVIA* offre un parcours de type professionnel dans le domaine de la production végétale et de l'industrie agroalimentaire et un parcours orienté recherche en physiologie et génétique des plantes. *EAB* présente un parcours professionnel en gestion de l'environnement et aménagement et un parcours mixte recherche et professionnel en écologie (recherche) et gestion de la biodiversité (professionnel). En outre, un parcours mixte professionnel/recherche est proposé dans le domaine de l'agroécologie.

Principalement suivi en formation initiale, le master peut accueillir des étudiants en formation continue et accepte les validations d'acquis de l'expérience (VAE). Les enseignements sont dispensés à l'UPJV. Au cours de l'année universitaire 2014-2015, une centaine d'étudiants étaient inscrits dans les deux années de formation : 53 étudiants suivaient la spécialité *PVIA* et 48 la spécialité *EAB*.

Analyse

Objectifs

L'objectif de la mention *EADD* est de couvrir les besoins de formation dans les domaines des productions végétales, de l'agroalimentaire, de la gestion de la biodiversité et de l'environnement. Le but est de former des cadres dans les secteurs d'activités des deux spécialités : production végétale et industrie agroalimentaire pour la spécialité *PVIA*, environnement et développement durable pour la spécialité *EAB*. Les domaines de formation (connaissances mentionnées par disciplines), les compétences professionnelles à acquérir et les métiers visés (métiers type) sont clairement déclinés dans le détail pour chaque spécialité et par secteur d'activité. Le niveau d'étude (master) correspond bien au niveau d'emploi ciblé : cadre technique, chef de service, responsable de production et de fabrication, expertises, recherche. L'adéquation entre les objectifs professionnels de la formation et les métiers visés est bien montrée dans les enquêtes réalisées et par le bon taux d'insertion professionnel. Il n'est pas fait mention de poursuites d'études en doctorat. D'une façon générale, les poursuites d'études semblent rares (3,5 %).

Organisation
<p>La mention est organisée en deux spécialités : <i>PVIA</i> et <i>EAB</i>. Chaque spécialité comporte 2 parcours d'orientation à la fois professionnel et recherche. <i>PVIA</i> offre un parcours de type professionnel dans le domaine de la production végétale et de l'industrie agroalimentaire et un parcours orienté recherche en physiologie et génétique des plantes. <i>EAB</i> présente un parcours professionnel en gestion de l'environnement et aménagement et un parcours mixte recherche et professionnel en écologie (recherche) et gestion de la biodiversité (professionnel). Un cinquième parcours, mixte professionnel/recherche est proposé dans le domaine de l'agroécologie par mutualisation de modules entre spécialités. Si l'organisation montre une bonne articulation entre les orientations professionnelles et recherche, elle génère des sous-spécialisations et un émiettement des effectifs répartis dans les 5 parcours (soit une dizaine d'étudiants en moyenne par parcours). La spécialisation progressive des étudiants est bien assurée dans le parcours <i>PVIA</i> grâce à un choix de modules optionnels bien ciblés. Cette organisation sera mise en place dans le prochain contrat pour le parcours <i>EAB</i> qui ouvre actuellement les unités d'enseignement (UE) à la fois aux étudiants de première année (M1) et de deuxième année (M2). L'absence de fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) pour la spécialité <i>EAB</i> et le manque d'identification des modules de la spécialité <i>PVIA</i> et des parcours ne permettent pas une bonne lisibilité de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation s'insère parfaitement dans l'environnement socio-économique régional riche en entreprises de production végétale et en industries de transformation agroalimentaires, contexte dans lequel les questions environnementales liées aux productions intensives sont également source d'emplois potentiels. La spécialité <i>PVIA</i> en particulier est labellisée par le pôle de compétitivité à vocation mondiale Industries et agrossources (pôle IAR) des régions Picardie et Champagne-Ardenne. Les bons résultats de l'insertion des étudiants témoignent également d'un bon positionnement de la spécialité <i>EAB</i> dans le tissu régional. Enfin, les deux spécialités bénéficient d'un bon réseau de partenaires professionnels qui interviennent dans la formation (35 intervenants en <i>PVIA</i>).</p> <p>La mention est adossée à deux unités de recherche, la FRE CNRS (formation de recherche en évolution du Centre national de la recherche scientifique) 3498 EDYSAN (Écologie et dynamique des systèmes anthropisés) et l'EA (équipe d'accueil) 3900 BIOPI (Biologie des plantes et innovation), qui appartiennent au domaine de la formation. Des enseignants d'autres unités de l'UPJV interviennent dans la formation ainsi que des chercheurs de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) : UMR (unité mixte de recherche) SADV (Stress abiotiques et différenciation des végétaux cultivés) de Lille, Laon (Agro-Impact), l'INRA-Université Paris Sud (UPS)-CNRS-AgroParisTech. Par contre, les écoles doctorales ne sont pas mentionnées dans le dossier.</p> <p>Pour la spécialité <i>PVIA</i>, l'association entre productions végétales et industries agroalimentaires est assez originale pour se démarquer des autres formations de niveau équivalent à l'échelle nationale et ce malgré la création récente de la fédération proche de masters <i>Nutrition, sciences des aliments agroalimentaires</i> de la région Hauts-de-France axée sur l'industrie alimentaire uniquement. Enfin, il existe une mutualisation de plusieurs UE entre le master <i>EADD</i> et le master <i>DYGITER (Dynamiques et géographie des territoires)</i> qui relève d'une autre UFR (unité de formation et de recherche) géographie qui permet d'augmenter l'offre d'UE et pallier le manque d'enseignants statutaires.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique semble bien diversifiée : elle comprend 37 enseignants-chercheurs pour <i>PVIA</i> et 24 pour <i>EAB</i>, tous rattachés à des laboratoires de l'UPJV (FRE CNRS 3498 EDYSAN et EA 3900 BIOPI principalement), des chercheurs de l'INRA (UMR SADV de Lille, Agro-Impact de Laon, AgroParisTech) et des professionnels qui représentent 51 % de l'équipe pédagogique de <i>PVIA</i> pour 34 % des enseignements dispensés, et près de 50 % de <i>EAB</i> pour 9 % des heures d'enseignement dispensées. Globalement, les professionnels sont donc bien représentés. Cependant la composition de l'équipe pédagogique (liste des intervenants) n'étant pas donnée, la pertinence de sa composition ne peut être évaluée. Les responsables de la spécialité <i>PVIA</i> et du parcours <i>Industrie agroalimentaire</i> semblent relever de l'unité EDYSAN pour laquelle le lien avec le secteur de la transformation agroalimentaire n'est pas évident.</p> <p>Le rôle et les modalités des réunions sont bien définis et l'ensemble fonctionne bien. L'équipe de pilotage (constituée des responsables de mention, de spécialité, d'année et des tuteurs de stage) et l'équipe pédagogique étendue se réunissent selon les besoins, une commission paritaire (composée d'étudiants et d'enseignants) pour chaque spécialité se réunit une fois par an et permet d'évaluer les enseignements. Enfin, un conseil de perfectionnement (constitué d'enseignants et de professionnels) se réunit une fois par an.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs de chaque spécialité fluctuent entre une cinquantaine et une soixantaine d'étudiants en sommant les deux années (M1 et M2). Si l'attractivité semble bonne à l'échelle de la mention, l'existence de 5 parcours est à l'origine d'un faible nombre d'étudiants par parcours et par année (dizaine d'étudiants).</p>

<p>La spécialité <i>EAB</i> présente un recrutement diversifié, 60 % des étudiants recrutés en M1 proviennent de la licence locale, 40 % d'autres établissements dont 2 à 3 étrangers par an. Ces données ne sont pas renseignées pour <i>PVIA</i>. Les taux de réussite des deux spécialités sont bons (entre 80 % et 100 %). L'insertion professionnelle est de très bon niveau pour <i>PVIA</i> pour la période 2008-2013 (non renseigné pour la suite) : 88 % à 2 ans, 95 % à 4 ans (80 % en contrat à durée indéterminée (CDI) à 4 ans), 60 % des étudiants obtenant un poste de cadre en accord avec les métiers ciblés. Dans la spécialité <i>EAB</i>, la qualité de l'insertion est plus difficile à apprécier sur la période indiquée (2010-2014) compte tenu du faible taux de réponse (20 %) aux enquêtes réalisées. Très peu d'étudiants (3,5 %) de la spécialité <i>PVIA</i> poursuivent leurs études (contre 25 % pour <i>EAB</i>, en thèse majoritairement) alors qu'un parcours recherche existe.</p>
Place de la recherche
<p>La mention est adossée à 2 unités de recherche de l'UPJV auxquelles appartient la majorité des enseignants (EDYSAN FRE 3498 et BIOPI EA 3900), unités dédiées à l'écologie et la dynamique des milieux anthropisés (EDYSAN), la biologie des plantes et l'innovation (BIOPI). Elle comprend aussi des enseignants d'autres unités de l'UPJV ainsi que des chercheurs de l'INRA d'autres sites : UMR SADV de Lille, Laon (Agro-Impact), l'INRA-UPS-CNRS-AgroParisTech. Le lien formation-recherche semble donc être assuré à travers les enseignements, les stages et les intervenants. Malgré l'identification de parcours à vocation recherche, le nombre de diplômés poursuivant en doctorat est faible (un à deux étudiants par an pour <i>EAB</i> et un par an pour <i>PVIA</i>). La difficulté à obtenir des financements publics est mise en avant alors que le riche réseau de partenaires privés pourrait être d'avantage sollicité en vue de financements industriels.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les objectifs en termes de compétences professionnelles ont bien été élaborés en lien avec les métiers ciblés. Les besoins des milieux socio-économiques sont bien identifiés et les potentialités nombreuses. Si les principales compétences et métiers ciblés par la formation sont bien et clairement décrits dans le dossier principal, l'absence de fiche RNCP pour la spécialité <i>EAB</i> ne permet pas d'avoir une liste exhaustive des emplois visés. La réflexion sur les débouchés en termes de métier est bien présente et réévaluée tous les ans dans le cadre d'un conseil de perfectionnement. Des certifications supplémentaires sont proposées (TOEIC (test of english for international communication) anglais, Certiphyto (certificat produits phytopharmaceutiques) pour l'utilisation des pesticides dans le secteur agricole). Les dispositifs d'accompagnement des étudiants dans leur projet professionnel sont clairement établis (réseau d'anciens étudiants, stages, projets tutorés, UE dédiées) et les liens entre la formation et le monde professionnel semblent forts (implication des professionnels dans la formation, pôle IAR).</p>
Place des projets et des stages
<p>Les stages occupent une place importante (2 à 3 mois en M1, 6 mois en M2) dans les deux spécialités avec une affectation de 30 ECTS (european credit transfer system) pour le stage de M2. Une large offre d'organismes d'accueil et de lieux de stage est accessible aux étudiants dans des entreprises privées et des organismes publics (Chambres d'agriculture, ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), Universités, etc.) en France et à l'étranger par le biais des programmes Socrates et Léonardo (Europe), ISEP (International student exchange programs) (USA), et CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) (Canada). L'absence de statistiques ne permet cependant pas d'évaluer l'importance respective des différents organismes et lieux de stage. Les dispositifs d'accompagnement des étudiants dans leur choix et la réalisation des stages sont bien développés (suivi du tuteur tout au long de l'année, aide du service des stages du bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle) et les consignes sont claires. L'évaluation des stages est réalisée à la fois par l'équipe pédagogique (jury qui note une soutenance et un rapport) et par l'entreprise d'accueil. Par ailleurs, des projets tutorés sont réalisés dans les 2 années de master afin de développer l'esprit d'équipe et apprendre le travail collectif pour traiter de problématiques d'intérêt pour les laboratoires ou les entreprises. L'évaluation porte sur un rapport écrit et une soutenance orale.</p>
Place de l'international
<p>L'ouverture à l'international est réelle. Elle consiste en la réalisation de stages à l'étranger grâce aux programmes Socrates et Léonardo pour l'Europe, CREPUQ pour le Canada, en relation avec la direction des affaires internationales de l'UPJV. La formation bénéficie également de l'aide de la région Picardie et du programme Erasmus+. Plusieurs conventions bilatérales existent entre des universités européennes, américaines et l'UPJV (ex. : Columbus, Ohio aux USA). Malgré l'existence de dispositifs facilitant la mobilité, peu d'étudiants partent pour un semestre ou une année entière à l'étranger (2 étudiants en <i>PVIA</i> sur 4 ans, 8 en <i>EAB</i> sur la période) et seuls 6 étudiants étrangers ont été accueillis dans la mention via Campus France. Pour ces derniers, quelques UE en anglais sont prévues dans le cadre du programme Erasmus+.</p>

<p>Un parcours complet d'UE en anglais est envisagé pour l'avenir afin de favoriser l'attractivité de la formation pour les étudiants étrangers. La pertinence d'un tel parcours pose cependant question compte tenu du peu d'étudiants étrangers accueillis dans la formation. La priorité, dans un premier temps, serait plutôt de renforcer les partenariats et le nombre de conventions avec les universités étrangères afin d'augmenter significativement le nombre d'étudiants étrangers.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement s'effectue majoritairement au niveau local, en particulier dans la spécialité <i>PVIA</i> qui recrute directement à l'issue du parcours <i>PVIA</i> de la troisième année de licence (L3) <i>Sciences de la vie et de la terre (SVT)</i> locale. La spécialité <i>EAB</i> recrute jusqu'à 40 % d'étudiants extérieurs à l'établissement, diplômés d'une licence générale de biologie ou par validation d'études. Le passage M1 - M2 s'accompagne d'une sélection sur dossier mais aucun taux de sélectivité n'est donné. Il n'y a pas de dispositif de mise à niveau en début de formation. Cela peut s'expliquer par le fort recrutement d'étudiants issus des licences locales, surtout pour la spécialité <i>PVIA</i>. Les dispositifs d'aide à la réussite consistent en un choix d'UE optionnelles permettant aux étudiants de se définir un profil d'études personnalisé en accord avec leur projet professionnel. Ils comprennent aussi la réalisation d'un projet tutoré avec l'aide d'un tuteur universitaire et/ou professionnel. Enfin, l'année de M1 est obtenue avec possibilité de compensation entre les notes des 2 semestres. Il n'y a pas de compensation entre semestres en M2. Les dispositifs classiques d'aide aux étudiants empêchés (sportifs de haut niveau, salariés, handicaps) sont prévus par l'établissement.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les modalités d'enseignement diffèrent entre les 2 spécialités avec une spécialisation progressive en <i>PVIA</i> alors que toutes les UE de M1 et de M2 sont accessibles en <i>EAB</i>. La progressivité existant en <i>PVIA</i> doit être généralisée dans la prochaine habilitation. Ouverte à la formation continue et à la VAE, la formation n'a recruté que 2 étudiants en formation continue sur la période (parcours <i>EAB</i> uniquement) et aucune demande de VAE n'a été reçue. Les outils numériques sont bien présents (documents de cours déposés sur une plateforme numérique ou envoyés par courriel aux étudiants, emploi du temps et offres de stage diffusés par courriel, salle informatique dédiée aux étudiants, organisation de visioconférences avec des intervenants extérieurs). Ces outils pourraient être encore développés, par exemple pour promouvoir le renouvellement des pratiques pédagogiques (cours inversés, tests de connaissance).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les dispositifs d'évaluation, la composition et les modalités de réunion des jurys d'examen sont classiques pour un master. Chaque semestre est obtenu par validation des UE qui sont sanctionnées par des épreuves écrites (2/3 de contrôle terminal (CT) et 1/3 de contrôle continu (CC) ; 75 % de la note) et des travaux pratiques (TP) (25 % de la note). L'organisation de 2 sessions d'examen chaque semestre est un effort notable qui favorise la réussite des étudiants. Une place importante est donnée aux épreuves écrites par rapport aux TP. Cependant, un certain équilibre est trouvé grâce aux notes de rapports de projets tutorés et de stages. Le redoublement peut être accordé sur demande après autorisation par un jury d'admission. Pour <i>EAB</i>, l'accès au M2 n'est pas direct mais après une sélection sur dossier réalisée par un jury d'admission.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Les compétences à acquérir sont clairement définies dans la fiche RNCP pour la spécialité <i>PVIA</i> et le lien avec les métiers ciblés est bien identifié et cohérent avec les objectifs de la formation. La fiche RNCP est manquante pour <i>EAB</i>. L'acquisition des compétences est réalisée dans les domaines scientifiques, techniques et à travers des éléments transversaux (analyse et synthèse d'information, expression en public, négociation, adaptation à des environnements variés, etc.). Il n'y a pas de dispositif de suivi particulier des compétences (pas de portefeuille de compétences ni de livret de l'étudiant). La validation des compétences est obtenue UE par UE et avec possibilité de compensation entre UE, mais attribuée par le jury de fin d'année. Il n'y a pas de validation de compétences individuelles.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>L'observatoire des étudiants de l'établissement réalise une enquête de l'insertion professionnelle à 30 mois tous les ans. En outre, les deux spécialités réalisent leurs propres enquêtes de façon assez ciblée et complémentaire, démarche rendue nécessaire par la remontée des indicateurs au niveau du pôle IAR qui a labellisé la formation. Le contenu de l'enquête n'est pas connu mais semble distinguer le type d'emploi, de contrat et de poste à 30 mois, 1 an, 2 ans et 4 ans. Le faible taux de réponse (20 %) concernant la spécialité <i>EAB</i> ne permet malheureusement pas une analyse objective de l'insertion professionnelle, ni une réflexion sur les évolutions possibles du dispositif.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La formation présente un bon dispositif qui comprend plusieurs procédures complémentaires d'autoévaluation et de perfectionnement. Un conseil de perfectionnement réunissant l'équipe pédagogique et tous les partenaires se tient une fois par an pour chaque spécialité afin d'échanger sur le contenu et l'évolution à apporter aux enseignements. Une commission pédagogique paritaire se réunit en présence des étudiants en fin de semestre 3 pour *PVIA* ou à la fin de chaque semestre pour *EAB*. Un compte-rendu, validé par les étudiants, est présenté aux enseignants. Le rôle joué par le conseil de perfectionnement et la commission paritaire semble être efficace. Il permet d'associer enseignants, étudiants et professionnels dans l'autoévaluation de la formation au moins 3 fois par an. En outre, une évaluation anonyme des enseignements et de la formation est réalisée par les étudiants tous les ans (en fin de M1 et en fin de semestre 3 du M2). Les professionnels participent également à l'évaluation lors de discussions tout au long de l'année (retour des maîtres de stage et des conférenciers). Des exemples de modifications réalisées en cours de contrat sont donnés. Une évaluation de la formation par les étudiants a été menée par l'UPJV en 2011.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation en phase avec son territoire et le tissu socio-économique local.
- Thématiques d'actualité, que ce soit sur la conduite des cultures dans un contexte de gestion et de protection de l'environnement ou de la qualité des transformations agroalimentaires.
- Taux de réussite bons à très bons.
- Taux d'insertion professionnelle bon à très bon dans le domaine d'activités ciblé par la formation, pour la spécialité *PVIA*.

Points faibles :

- Bonne attractivité de la formation au niveau régional et hors région pour la spécialité *EAB*, le recrutement restant très local et peu diversifié pour la spécialité *PVIA*.
- Formation semblant un peu isolée d'autres mentions locales proches comme *Transformation et valorisation des ressources naturelles (TVRN)* alors que des recouvrements peuvent exister et des mutualisations seraient possibles. Ainsi, le parcours industrie agroalimentaire est adossé à des unités de recherche qui ne travaillent pas sur ces problématiques, les compétences recherche pouvant exister ailleurs.
- Existence de 5 parcours avec des distinctions recherche et professionnel pouvant présenter le risque d'un manque de lisibilité pour les étudiants.
- Adossement à la recherche bien montré dans le dossier, mais objectifs de la formation en termes de recherche fondamentale peu explorés et peu de poursuite d'études en thèse. Aucune relation évoquée avec une école doctorale.

Avis global et recommandations :

Le master *EADD* bénéficie d'un bon ancrage régional et de bons taux de réussite et de placement des étudiants. Le recrutement dans la spécialité *PVIA* pourrait cependant être davantage diversifié. La formation couvre la partie amont du domaine des agroressources (systèmes de culture, agronomie, conduite des productions) ainsi que la partie environnementale (gestion de l'environnement, biodiversité, etc.) jusqu'aux transformations des agroressources à des fins alimentaires. Ceci est parfaitement complémentaire de la partie aval traitée dans la mention *TVRN* et mériterait une réflexion commune sur des articulations et de possibles mutualisations entre les deux formations. De nécessaires

évolutions doivent être réfléchies dans ce cadre en recentrant les contenus de formation autour des thématiques « productions végétales », « gestion de l'environnement » et « transformation alimentaire » afin de mieux profiter d'un environnement socio-économique porteur et dynamique.

Bien que la formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche fondamentale, les objectifs en termes de recherche fondamentale sont peu développés et peu de diplômés de la mention poursuivent en thèse chaque année. La difficulté à obtenir des financements est mise en avant. L'équipe pédagogique pourrait davantage explorer la piste des financements industriels en profitant du bon réseau de partenaires existants. D'autre part, la sensibilisation des étudiants à la recherche fondamentale doit être développée. Enfin, les relations avec l'école doctorale devraient être renforcées, remarque déjà formulée lors de la précédente évaluation.

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation

MASTER MENTION ECOSYSTEMES, AGROSYSTEMES, DEVELOPPEMENT DURABLE

Vos Réf C2018-EV-0801344B-DEF-MA180013908-018815-RT

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom de la directrice de l'UFR des Sciences à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, la directrice, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler quelques observations:

Réponse aux points faibles mentionnés par l'HCERES pour la spécialité PVIA :

1 - le recrutement restant très local et peu diversifié pour la spécialité PVIA.

Cette conclusion est une conséquence technique liée au mode d'évaluation du recrutement qui ne prend en considération que les flux de la L3 vers le M1. Dans les faits, 70 à 80% des étudiants de M1 PVIA n'ont pas entamé une licence localement. Le recrutement local considéré sur l'ensemble des années de licence est donc au contraire très largement minoritaire et s'explique par le fait que le master est adossé à un parcours REL de L3 préparant spécifiquement à l'entrée en PVIA et drainant un grand nombre d'étudiants de niveau BAC+2 issus d'établissements divers, régionaux et nationaux (IUT, BTS, Ecoles, ...). Il faut aussi noter que cette forte proportion d'étudiants extérieurs intégrant la L3 PVIA s'explique par le fait que l'équipe pédagogique et les étudiants de master eux mêmes, dans le cadre de projets tuteurés, multiplient leurs efforts pour communiquer sur la formation (envoi de plaquettes aux BUIIO de différentes universités, participation aux forums, mise à jour du site internet dédié à la formation...).

2 – Point faible : Formation semblant un peu isolée d'autres mentions locales proches comme Transformation et valorisation des ressources naturelles (TVRN) alors que des recouvrements peuvent exister et des mutualisations seraient possibles.

La spécialité PVIA (future mention « Sciences de l'agriculture de l'alimentation et de l'environnement ») ne s'intéresse à la production végétale que dans l'optique de sa transformation alimentaire. La mention TVRN (future mention Chimie) s'intéresse elle à la 'Transformation et la Valorisation des Ressources Naturelles' dans un contexte non alimentaire. Les deux mentions se recouvrent donc très peu et des mutualisations disciplinaires sont difficiles à envisager. Le rapport d'évaluation HCERES du master TVRN ne fait d'ailleurs pas état de telles possibilités. Par contre, il est vrai qu'en marge du disciplinaire certaines problématiques peuvent-être similaires et générer des mutualisations. La formation PVIA, l'une des plus anciennes au sein de la composante Sciences de l'établissement, et la Spécialité ACQ-TQE de la mention TVRN, plus récente, ont déjà mutualisé une unité d'enseignement (UE) de 50H « Démarche et outils qualité dans l'entreprise».

Pour la future certification, la formation PVIA (future mention « Sciences de l'agriculture de l'alimentation et de l'environnement ») continuera de mutualiser 8 autres UE avec la future mention « Agrosociétés, environnement, territoires, paysages, forêts » (ex spécialité EAB du master EADD).

La spécialité est donc bien positionnée au centre d'un dispositif (futur champ de formation) reliant thématiquement les autres mentions locales. Il est en effet important que les formations impliquées dans de tels dispositifs centraux soient complémentaires, via des passerelles adaptées aux projets professionnels des étudiants et non redondantes au travers de mutualisations trop nombreuses et confuses.

Il faut également souligner l'effort quotidien de gestion engendré par ces mutualisations. La spécialité PVIA avec 340h/étudiant/semestre et 34% de ses enseignements effectués par des professionnels extérieurs aux emplois du temps chargés, doit faire preuve d'une extrême souplesse dans l'organisation des plannings qui doivent donc être établis hebdomadairement et souvent ajustés plusieurs fois au cours d'une même semaine, incluant le samedi.

3- Pont faible : Existence de 5 parcours avec des distinctions recherche et professionnel pouvant présenter le risque d'un manque de lisibilité pour les étudiants.

Le schéma synoptique présenté (fig1 P6) ne présente pas cinq **parcours formels** mais **cinq secteurs d'activités professionnelles (débouchés)** concernant directement les 2 spécialités de la mention EADD.

On peut lire textuellement dans notre document d'autoévaluation :

« L'architecture présentée sur la figure 1 indique que la spécialité PVIA permet des "parcours" professionnels dans les domaines ... On entend ici par "parcours" un ensemble de modules plutôt conseillés qui permettent aux étudiants de s'orienter plus facilement en fonction de leur projet professionnel, mais tout étudiant peut suivre les modules qu'il souhaite. »

Effectivement le terme utilisé (parcours) même placé volontairement entre guillemets porte à confusion. Les secteurs d'activités mentionnés (perçus comme des parcours), bien que non exhaustifs, sont cependant très représentatifs des emplois occupés par nos diplômés tant au niveau régional que national.

Ce document, d'ailleurs déjà présenté en l'état à l'AERES lors du bilan 2008-2012, était destiné exclusivement à l'HCERES pour expliciter les finalités de formation et ne constitue en aucun cas un outil de communication vers les usagers. On peut cependant souligner une nouvelle fois que pour la prochaine accréditation, les 2 spécialités (PVIA et EAB) émergeront sous 2 mentions distinctes (voir ci-dessus) avec chacune des parcours formels bien définis qui rendront la visibilité plus facile pour les étudiants.

4 - Point faible : Adossement à la recherche bien montré dans le dossier, mais objectifs de la formation en termes de recherche fondamentale peu explorés et peu de poursuite d'études en thèse.

Effectivement, très peu d'étudiants de la spécialité poursuivent en thèse.

La considération de ce fait incontestable comme un point faible relève probablement de l'imprécision de rédaction et de la mauvaise interprétation de la notion de 'parcours' déjà évoqué au point 3 ci-dessus.

Il n'y a pas de parcours recherche formel au sein de la spécialité PVIA.

Les contenus des modules proposés sont pensés dans l'unique objectif de former des cadres de niveau Bac+5 directement opérationnels en entreprise. Cependant nous constatons qu'avec cette formation quelques étudiants, 1 ou 2 chaque année, se découvrent des affinités pour la recherche, candidatent sur des concours de recrutement et obtiennent des bourses de doctorat.

Sur plus de 15 ans d'historique, les étudiants concernés par ces choix avaient tous optés pour des choix de modules leur conférant des compétences et une spécialisation en génétique, physiologie végétale et génomique, c'est la raison pour laquelle nous avons indiqué que ce 'parcours' (avec guillemets) pouvait également permettre des débouchés recherche de niveau BAC+8 même si sa vocation ou finalité première est de former des cadres dans le domaine de la sélection végétale.

Il est cependant vrai que notre communication sur les **débouchés** « recherche » doit peut-être être renforcée tout en continuant, par honnêteté, de préciser aux usagers que dans ce domaine, les taux d'insertion professionnelle et les niveaux de rémunération, sont plus élevées pour de bons cadres BAC+5 que pour des docteurs néo-diplômés.

5 - Point faible : Le parcours industrie agroalimentaire est adossé à des unités de recherche qui ne travaillent pas sur ces problématiques, les compétences recherche pouvant exister ailleurs.

Comme mentionnée dans le dossier d'évaluation et dans les annexes (tableau exposant les professionnels impliqués), une forte proportion des enseignements spécifiques aux industries agroalimentaires sont effectués par de nombreux professionnels des industries agroalimentaires ou instituts de recherche/plateformes technologiques en IAA fortement représentés dans notre région. En plus des intervenants majoritairement issus des unités BIOPI et EDYSAN, il est également à souligner l'implication d'enseignants-chercheurs de **5 autres unités de recherche** (UMR CNRS 6022, CNRS FRE 3517, EA 4663, EA 4669, EA 4676) qui apportent justement les compétences manquantes nécessaires à la formation des étudiants en IAA. L'excellente insertion des diplômés ayant opté pour la spécialisation IA et soulignée dans le rapport témoigne de la qualité de la formation en IAA.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN